

**AUTOTESTS pour les lycéens à partir du 10 mai :  
une initiative cohérente dont la réalisation concrète va cependant se heurter à des  
difficultés logistiques importantes voire sera même impossible à  
assurer correctement !**

Le 1er Ministre a confirmé lors de sa conférence de presse du jeudi 22 avril que les autotests prévus pour les lycéens de plus de 15 ans seraient à faire passer dans les établissements à compter du 10 mai.

Dans une logique de prévention sanitaire d'ensemble, cette initiative vient compléter le panel des mesures de dépistage déjà en place, et on voit bien comment son développement serait de nature à permettre d'anticiper sur la diffusion du virus, en détectant très rapidement les éventuels cas de positivité dans les lycées et casser ainsi des chaînes de contamination.

Mais le choix de faire effectuer ces tests en établissements, interroge à divers titres. Ainsi, des campagnes collectives semblent assez peu cohérentes avec la notion même d'autotest et, outre les questions d'autorité parentale et d'autorisation préalable pour des élèves mineurs, on peut se poser la question de savoir si une détection en amont au sein de la cellule familiale ne serait pas plus logique qu'un constat a posteriori fait en milieu scolaire. Par ailleurs, au regard des 60 millions d'autotests commandés pour plus de 245 millions d'euros, un flop organisationnel et un gaspillage de fonds publics très conséquent constitueraient des risques majeurs en termes de politique sanitaire ciblée.

Mais au-delà de ces réflexions théoriques, ce sont surtout les moyens humains (personnels formés ?) et les conditions pratiques de mise en place de ces dépistages (lieux dédiés ?) qui posent de très nombreuses questions et interrogent sur la faisabilité même de cette opération de masse.

En effet, et compte tenu des protocoles divers considérés, il est évident que la somme des contraintes et obligations qui seront liées à ces organisations fait douter de la capacité des lycées à les mettre en place de manière effective. Le SNP DEN-UNSA a adressé dès ce jour un mémo au cabinet, recensant nos interrogations sur ce sujet. Nous aurons, sur cette base, des échanges avec le ministère dès le début de la semaine prochaine afin d'obtenir réponses et précisions.

Dans ces conditions, et dans l'attente des directives à venir du ministère, le SNP DEN-UNSA pose d'ores et déjà un principe simple : ou les directions de lycée seront en mesure de concrétiser toutes les préconisations requises et seront ainsi à même de garantir toutes les conditions de sécurité nécessaires ou elles ne le seront pas. Elles devront alors faire remonter aux autorités académiques, le constat de leur impossibilité à formaliser ces dispositifs de manière assurée et garantie afin de dégager explicitement leur responsabilité en la matière.

Le SNP DEN-UNSA apportera son soutien à tous les collègues qui ne seraient pas en capacité d'assurer ces dépistages au vu de conditions locales défavorables. Il fera un point avec le cabinet du Ministre sur toutes ces questions au cours de la semaine prochaine.

Nous restons par ailleurs favorables à une campagne généralisée de vaccination, ouverte le plus rapidement possible à l'ensemble des personnels intervenant dans le secteur éducatif, sur la base du volontariat, avec priorité donnée aux agents les plus fragiles ou les plus exposés.

Philippe VINCENT, Secrétaire général.